CAP (Opérateur en appareillage orthopédique-spécialité podo-orthèse)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://cappodoorthese.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

OPÉRATEUR EN APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE - SPÉCIALITÉ PODO-ORTHÈSE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP2 : COMMUNICATION TECHNIQUE

Coefficient : 6 Durée : 4 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse juridique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Analyse économique et gestion financière (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : SAS PODO-FORME, ATELIER DE PODO-ORTHÈSE SITUÉ À SAINT-ÉTIENNE

La SAS Podo-Forme fabrique des chaussures thérapeutiques sur mesure et des appareillages podo-orthétiques. L'atelier compte 14 salariés et travaille avec des prescripteurs, des établissements de soins et des patients. Son positionnement repose sur la fabrication personnalisée, la traçabilité des opérations et le respect des délais annoncés.

L'entreprise prépare une commande de chaussures thérapeutiques comprenant une paire réalisée sur mesure. Un retard de livraison d'une fourniture a désorganisé la production. La direction étudie également l'investissement dans un équipement de découpe et souhaite apprécier la rentabilité de son activité annuelle.

À partir des documents techniques DT 1 à DT 3, vous devez analyser la situation contractuelle, établir un diagnostic de l'entreprise et exploiter les données de gestion. Les réponses doivent être justifiées et les calculs présentés avec leurs unités.

Le dossier constitue un cas d'étude. Les données relatives à l'entreprise sont celles qui sont communiquées dans les documents.

PARTIE 1 : Analyse juridique (7 points)

Analyser un différend lié à l'exécution d'un contrat de fourniture

La SAS Podo-Forme a commandé à la société Matériaux Santé 30 plaques de matière thermoformable nécessaires à la fabrication d'appareillages. Le bon de commande prévoit une livraison au plus tard le 10 septembre 2026. Les plaques ont été livrées le 17 septembre. La SAS Podo-Forme indique que ce retard a entraîné le décalage de deux livraisons à ses clients et réclame 1 800 euros de réparation. Le fournisseur invoque une clause du contrat plafonnant à 500 euros l'indemnisation des retards.

Vous répondrez en suivant les quatre étapes du syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, solution motivée pour l'espèce. Les documents DT 1 et DT 2 sont à exploiter.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Données contractuelles utiles

Élément	Donnée
Parties	SAS Podo-Forme et société Matériaux Santé
Objet	Fourniture de 30 plaques thermoformables
Date limite de livraison	10 septembre 2026
Date de livraison effective	17 septembre 2026
Indemnisation demandée	1 800 euros
Plafond prévu par la clause	500 euros

Données issues du bon de commande et des échanges communiqués dans le dossier.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les faits et les parties. Distinguez notamment l'obligation contractuelle qui n'a pas été exécutée à la date prévue et le préjudice allégué par la SAS Podo-Forme.

1.2 (2 points) Formulez le problème de droit. Présentez les règles de droit pertinentes figurant au DT 1 et le principe dégagé par l'arrêt présenté au DT 2, en précisant leur portée pour l'examen de la clause limitative d'indemnisation.

1.3 (3,5 points) Appliquez le syllogisme juridique à la situation. La SAS Podo-Forme peut-elle demander réparation du retard ? La seule présence d'une clause plafonnant l'indemnisation à 500 euros suffit-elle à écarter toute discussion sur sa portée ? Concluez de manière motivée en indiquant les éléments qui devraient être établis pour déterminer l'indemnisation effectivement due.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Réaliser un diagnostic interne et externe et proposer des actions adaptées

La direction souhaite réduire les retards de production et préserver le positionnement de l'entreprise sur le sur-mesure. Elle envisage de diversifier ses fournisseurs et d'investir dans un équipement de découpe. À partir des informations du contexte et des DT 1 et DT 3, vous établirez un diagnostic stratégique. Toute préconisation devra être reliée à un élément du dossier.

Repères de diagnostic stratégique

Analyse	Éléments à examiner
Interne	Ressources, compétences, organisation, coûts, dépendance aux fournitures
Externe	Clients, prescripteurs, fournisseurs, concurrence, réglementation, évolutions technologiques
PESTEL	Facteurs politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental et légal
Préconisations	Mesures réalisables, priorisées et justifiées par le diagnostic

Cadre d'analyse à utiliser avec les données du dossier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.1 (2,5 points) Présentez un diagnostic externe de l'entreprise sous la forme d'une analyse PESTEL. Identifiez au moins quatre facteurs distincts, provenant d'au moins quatre dimensions du modèle, et expliquez pour chacun s'il constitue une opportunité ou une menace pour l'activité décrite.

2.2 (2,5 points) Établissez un diagnostic synthétique des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la SAS Podo-Forme. Présentez au moins deux éléments pertinents dans chacune des quatre rubriques et justifiez-les à partir du dossier.

2.3 (2 points) Proposez deux décisions managériales complémentaires pour limiter le risque de retard tout en maintenant la qualité des appareillages. Pour chaque décision, précisez l'objectif poursuivi, les moyens nécessaires et un indicateur permettant d'en suivre l'efficacité.

PARTIE 3 : Analyse économique et gestion financière (6 points)

Calculer des indicateurs de rentabilité et interpréter les résultats

La direction étudie les résultats de l'activité de chaussures thérapeutiques sur l'exercice 2025. Les données comptables simplifiées figurent au DT 3. Pour les calculs, on considérera que le chiffre d'affaires et les charges variables concernent uniquement les 420 paires réalisées et vendues pendant l'exercice.

Données de gestion de l'activité en 2025

Indicateur	Valeur
Paires réalisées et vendues	420
Prix de vente moyen par paire	520 euros
Charges variables totales	130 200 euros
Charges fixes annuelles	77 600 euros

Montants hors taxes, sauf indication contraire. Données détaillées au DT 3.

3.1 (2,5 points) Calculez le chiffre d'affaires annuel, le coût variable moyen par paire, la marge sur coût variable totale et le résultat de l'activité. Présentez les formules et les unités.

3.2 (2 points) Calculez le taux de marge sur coût variable, puis le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et le seuil de rentabilité en nombre de paires. Arrondissez le nombre de paires à l'unité supérieure. Les calculs doivent être explicités.

3.3 (1,5 point) Interprétez les résultats obtenus. Indiquez si le volume vendu en 2025 dépasse le seuil de rentabilité et expliquez en quoi cette information doit être prise en compte avant une décision d'investissement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAITS DE TEXTES LÉGISLATIFS ET DONNÉES CONTRACTUELLES

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut : refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; solliciter une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. »

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Le bon de commande conclu entre la SAS Podo-Forme et la société Matériaux Santé indique une livraison au plus tard le 10 septembre 2026. Une clause prévoit que l'indemnisation due en cas de retard de livraison est plafonnée à 500 euros. Le dossier ne comporte pas d'élément établissant une force majeure.

Chronologie et éléments du différend

Date ou élément	Information
Avant le 10 septembre 2026	Commande de 30 plaques thermoformables
10 septembre 2026	Date limite contractuelle de livraison
17 septembre 2026	Livraison effective des plaques
Après le retard	La SAS Podo-Forme déclare deux livraisons clients décalées
Réclamation	1 800 euros demandés au titre du préjudice allégué
Clause du contrat	Plafond d'indemnisation des retards : 500 euros

Synthèse des informations contractuelles communiquées.

DT 2 : DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION RELATIVE À UNE CLAUSE LIMITATIVE DE RÉPARATION

Cour de cassation, chambre commerciale, 29 juin 2010, pourvoi n° 09-11.841, arrêt dit Faurecia II.

Visa : article 1131 du Code civil dans sa rédaction applicable à l'affaire examinée.

Éléments du litige : dans un contrat commercial, une partie reprochait à son cocontractant une inexécution portant sur une obligation essentielle et contestait l'application d'une clause limitative de réparation.

Principe dégagé par la décision, formulation synthétique : la seule inexécution d'une obligation essentielle ne rend pas automatiquement inapplicable une clause limitative de

FormaV - document d'entraînement non officiel

réparation. La clause est réputée non écrite lorsqu'elle contredit la portée de l'obligation essentielle souscrite par le débiteur.

Portée pour l'analyse : l'existence d'une clause de plafonnement doit être examinée au regard de son effet concret sur l'obligation contractuelle et des circonstances de l'inexécution. L'arrêt ne permet pas de conclure automatiquement qu'une clause est valable ou invalide dans tout contrat.

DT 3 : ACTIVITÉ, ENVIRONNEMENT ET DONNÉES COMPTABLES SIMPLIFIÉES

La SAS Podo-Forme fabrique des appareillages personnalisés en petites séries. Ses clients sont orientés notamment par des prescripteurs et des établissements de soins. La production dépend de fournitures techniques adaptées aux prescriptions. Pour certains composants, l'entreprise travaille avec un nombre restreint de fournisseurs. Les délais annoncés aux clients intègrent les opérations de préparation, de fabrication et de contrôle du produit.

La direction recense les évolutions suivantes : demande soutenue de solutions personnalisées ; hausse observée du prix de certaines matières premières ; disponibilité d'équipements de découpe assistée par ordinateur ; exigences de traçabilité et de qualité liées au secteur des appareillages ; nécessité de maîtriser les rebuts et les consommations de matière. Aucun investissement n'a encore été décidé.

Données de gestion de l'activité de chaussures thérapeutiques pour 2025 : les montants sont hors taxes. L'activité a vendu 420 paires au prix moyen unitaire de 520 euros. Les charges variables totales sont de 130 200 euros. Les charges fixes annuelles affectées à cette activité sont de 77 600 euros.

Formules à utiliser : chiffre d'affaires = quantité vendue multipliée par prix de vente unitaire ; marge sur coût variable = chiffre d'affaires moins charges variables ; résultat = marge sur coût variable moins charges fixes ; taux de marge sur coût variable = marge sur coût variable divisée par chiffre d'affaires ; seuil de rentabilité en chiffre d'affaires = charges fixes divisées par taux de marge sur coût variable ; seuil de rentabilité en quantité = seuil de rentabilité en chiffre d'affaires divisé par prix de vente unitaire.

Tableau de bord comptable simplifié, exercice 2025

Donnée	Montant ou quantité
Quantité de paires réalisées et vendues	420 paires
Prix de vente moyen unitaire	520 euros
Chiffre d'affaires à calculer	.....
Charges variables totales	130 200 euros
Charges fixes annuelles	77 600 euros
Résultat à calculer	.....

Données hors taxes communiquées par la direction pour l'activité étudiée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Grille de réponse juridique et diagnostic stratégique — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement les tableaux. Les éléments de réponse doivent être justifiés par les documents du dossier. La grille peut être reproduite sur la copie si nécessaire.

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du syllogisme	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Application des règles aux faits	.....
Solution motivée	.....

À compléter pour la question 1.3.

Tableau de diagnostic SWOT

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

À compléter pour la question 2.2.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Calculs de gestion

Indicateur	Résultat
Chiffre d'affaires annuel	.....
Coût variable moyen par paire	.....
Marge sur coût variable totale	.....
Résultat de l'activité	.....
Taux de marge sur coût variable	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires	.....
Seuil de rentabilité en nombre de paires	.....

À compléter pour les questions 3.1 et 3.2. Présenter les calculs sur la copie.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.